

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DE LA VEYLE
www.cc-laveyle.fr



Activités enfants - Hiver 2026

Accueil des 3-11 ans



PROGRAMME
du 9 au 20 février
Inscriptions du 23 au 28 janvier



Du lundi 9 au vendredi 13 février

SAINT-JEAN-SUR-VEYLE

Groupe scolaire pour tous (PS au CM2)

Quand je serai grand(e), je serai...

Cette semaine, tu vas toucher du doigt des dizaines de métiers, rencontrer des professionnels passionnés, relever des défis amusants et réaliser des ateliers pratiques. Mercredi, un grand jeu t'attend, inspiré de l'émission télévisée des années 2000, grâce aux indices récoltés lors de divers ateliers, il faudra retrouver le métier des invités. Une semaine pour rêver en grand et découvrir que tous les futurs sont possibles.

Mercredi 11

Grand jeu « Qui est qui ? »
inspiré de l'émission télévisée
(pour tous)
Tarif A



VONNAS

Ecole publique PS/GSM

Les trésors du royaume caché

- Création de blasons et de coffres au trésor
- Fabrication de bijoux en pâte à sel, perles et paillettes
- Jeux d'aventure et chasse aux indices



pour les CP/CM2

Vendredi 13

Sortie luge à Lelex (01)

Départ 8h - Retour 18h30

Tarif B

VONNAS

Pôle des services publics CP/CM2

Les héros du multivers

- Création de costumes et masques de super-héros
- Épreuves motrices et défis.
- Potions, expériences colorées
- Missions en équipe pour réparer le portail des mondes



Du lundi 16 au vendredi 20 février

SAINT-JEAN-SUR-VEYLE

Groupe scolaire pour tous (PS au CM2)

Mardi 17 et Mercredi 18
Initiation Samba et Batucada

Vendredi 20
Carnaval de Rio de Janeiro à L'escale
(journée déguisée et jeux dansés)
Tarif A

Brasilian tour

Embarque avec nous dans un voyage au rythme de la culture brésilienne. Initie-toi à la samba et la batucada, à travers des jeux de rythmes et de percussions. Découvre la cuisine par la confection de recettes typiques comme le brigadeiro ou le flan coco. Imagine et crée ton masque ou ta coiffe hauts en couleurs pour participer au carnaval de Rio et observe la faune et la flore époustouflantes en contemplant les œuvres de Totonho.



VONNAS

Ecole publique PS/GSM

La semaine arc-en-ciel

- Peintures éclatantes
- Expériences avec l'eau, bulles et bouteilles sensorielles.
- Chasse au trésor et créations végétales

pour les PS/GSM

Mardi 17
Carnaval
(apporter son déguisement)

Vendredi 20
Cinéma au centre

VONNAS

Pôle des services publics CP/CM2

Quand l'art rencontre la musique !

- Création d'instruments de musique
- Peinture à la façon des plus grands peintres
- Jeux en musique

Tarifs - Inscriptions à la journée ou semaine*

Quotient familial CAF	0 à 450	451 à 660	661 à 765	766 à 1000	1001 à 1300	1301 à 1500	1501 à 2500	2501 à 3000	3001 à 9998	9999 et plus
Journée traditionnelle (si inscription à la semaine déduction de 10%)	7€	8.50€	12€	17€	19€	23€	26€	29€	31€	33€

Tarif A - SORTIES et EVENEMENTS - Saint-Jean-sur-Veyle

Grand jeu (11/02)	7€	8.50€	12€	17€	19€	23€	26€	29€	31€	33€
Initiation samba et batucada (17 et 18/02)	7€	8.50€	12€	17€	19€	23€	26€	29€	31€	33€
Carnaval de Rio (20/02)										

Tarif B - SORTIES et EVENEMENTS - Vonnas

Sortie neige (13/02)	13,90 €	15,40 €	16,90 €	23,80 €	28,10 €	30,10 €	33,10 €	36,10 €	38,10 €	38,10 €
----------------------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------

AIDES DÉDUCTIBLES : participation des communes, participation des Comités d'Entreprise (*sous condition de transmettre les documents pendant la période d'ouverture des inscriptions*).

MOYENS DE RÈGLEMENT ACCEPTÉS : chèque, espèces, chèques vacances ANCV, paiement en ligne TIPI (via portail famille).

*Ces tarifs comprennent l'accueil, l'encadrement, les différentes activités et le repas du midi ; le goûter étant à prévoir par les familles. Ils tiennent compte des participations de la CAF et de la Communauté de communes de la Veyle. Les familles qui ne donnent pas les informations concernant leur QF ne peuvent prétendre à une tarification modulée.

Prendre RDV avec le service pour paiement en espèces, chèques et ANCV.

Informations pratiques

- ◆ **HORAIRES** : Les enfants peuvent arriver le matin entre 7h30 et 9h00 et repartir en fin de journée à partir de 17h00 jusqu'à 18h30. Les enfants doivent être accompagnés jusqu'à la personne responsable de l'accueil afin de vérifier la conformité de l'inscription. Les accompagnants n'ont pas accès aux salles d'activités.
- ◆ **REPAS** : Les repas du midi sont fournis par une société de restauration (RPC 01 Laiz).
- ◆ **GOÛTER** : Le goûter n'étant pas pris en charge, il est demandé aux familles de bien vouloir prévoir une collation.
- ◆ **SIESTE DES PETITS** : Afin de respecter le rythme de vie des plus jeunes, nous proposons un temps de repos au calme. Il sera donc préférable de leur fournir un sac à dodo ainsi qu'un doudou.
- ◆ **MODALITÉS D'INSCRIPTION** : Les accueils sont ouverts aux enfants dès 3 ans (**scolarisés et propres**) habitants ou scolarisés sur le territoire de la Veyle. La Communauté de communes de la Veyle favorise l'inclusion des enfants en situation de handicap ou à besoins spécifiques. Pour la mise en place d'un accueil adapté, en lien avec les équipes et afin de garantir le droit aux loisirs pour chaque enfant, veuillez prendre contact avec le secrétariat du service jeunesse avant le début des inscriptions.

Inscriptions du 23 au 28 janvier

- ◆ **DOCUMENTS A FOURNIR POUR TOUS** : Fiche famille 2025/2026 - N° d'allocataire CAF / MSA (à transmettre au service en amont pour pouvoir accéder au portail famille) - Justificatifs aides
- ◆ **Retrouvez tous les documents** en téléchargement sur notre site internet www.cc-laveyle.fr/services-au-quotidien/jeunesse
- ◆ **Les inscriptions se font sur le portail famille à retrouver sur notre site www.cc-laveyle.fr du vendredi 23 janvier à 8h30 au mercredi 28 janvier à 17h.** Après ces dates, merci de prendre contact avec le service jeunesse :
Pont-de-Veyle : Tél 03 85 31 86 43 - secretariatjeunesse@cc-laveyle.fr
Vonnas : Tél 04 74 50 24 39 - secretariatjeunessevonnas@cc-laveyle.fr
Le paiement doit être effectué, dès réception de la facture et avant le début de ou des activités. Possibilité de règlement échelonné (contacter le service jeunesse).
Toute inscription est définitive. Seules les absences justifiées pourront donner droit à un avoir ou un remboursement.